

chrétienne), centurion prétorien, d'abord peut-être dans la 2<sup>e</sup> cohorte (fragment inédit à l'Antiquarium du Gouvernement de Rome), puis dans la 1<sup>re</sup> (*C. I. L.*, VI, n° 2431 et ici).

Ce centurion prétorien, qui daterait de l'époque des Philippines (246 à 249 ap. J.-C.), serait le premier et le seul qui fût chrétien. Remarques sur les témoignages de christianisme qu'on peut relever au prétoire.

Au R/ restes d'une épitaphe postérieure.

RIVISTA DI FILOGIA,  
LXVI, 1938.

P. 113-128. M. A. Levi revient sur la grande inscription d'Octave trouvée à Rhosos (*Ann. épigr.*, 1934, n° 217). Les deux premiers documents sont de 35 av. J.-C. Intérêt du texte pour la connaissance de la marine romaine en général et celle d'Octave en particulier ; rapports de compétence entre les triumvirs ; examen détaillé des dispositions contenues dans le deuxième document, qui

172)

*li magistral(um) ex k.[.... ad...]  
August(as) [gesserunt],*

il semble bien que les deux Vipstani de la l. 8 sont les commissaires chargés de transformer *Teanum* de municipe en colonie (la date donnée par l'inscription est 46 ap. J.-C.) ; l'indication des n°s 4781 et 4799 du *C. I. L.*, X : *Teanum* colonie de Claude, est

sont très larges et semblent concerner Séleukos seul.

P. 129-143. A. Degrassi. Problèmes chronologiques relatifs aux colonies de *Luceria*, d'*Aquileia* et de *Teanum Sidicinum*.

1° Commente les divers détails de l'inscription n° 110 de l'*Ann. épigr.*, 1938 et met en valeur la donnée permettant de conclure à l'origine augustéenne de la colonie de *Luceria*.

2° Aquilée n'est pas colonie d'Auguste, mais peut-être de Claude ou de Néron. Dans l'inscription de Tricesimo (*Ann. épigr.*, 1923, n° 45), le *q.* concerne les deux derniers personnages et représente *q(uaestores)* ; les deux premiers seraient des *pr(aefecti)*, non des *pr(aelores)* ; les murs auraient été construits aussitôt après l'irruption des barbares de 52 av. J.-C. (César, *De bello gall.*, VIII, 24, 3). — Voir plus haut, *Jahrbuch des archäol. Instituts, Anzeiger*, 1938, col. 622.

3° D'après un fragment de fastes municipaux trouvé à Teano (*Ann. épigr.*, 1905, n° 192 ; 1909, n° 78), où l'auteur lit et restitue comme suit les l. 9-10 :

ainsi confirmée. Avant cette date, la ville avait à sa tête des *IIII viri* ; ensuite, elle eut des *II viri*.

P. 225-234. S. Accame analyse le sénatus-consulte de *Bacchanalibus* et établit que le texte conservé (*C. I. L.*, I, 2<sup>e</sup> édit.,